

*Subsides*

totaux de 1972 et, alors, nous connaissons la vérité. A mon avis, les agriculteurs de la province de Québec sont en mesure de juger eux-mêmes de ces chiffres.

Mais il y a plus que cela, monsieur le président. Il est arrivé que des programmes excessivement valables ont été mis en application, puis ont été empoisonnés, dans plusieurs cas, par des sangsues qui en ont profité pour exploiter davantage les agriculteurs.

Je vais donner un exemple: En 1972, le gouvernement fédéral a porté la subvention à la production du porc à \$5, jusqu'à concurrence de 200 porcs, et le gouvernement provincial a également établi une politique dans ce sens-là. Malheureusement, certains «intégrateurs» en ont profité pour tirer avantage de ce programme en se servant de ceux qui gardaient des porcs pour leur usage et en obtenant leur signature sur une reconnaissance de dette fictive. Sur réception du chèque, l'«intégrateur» donnait une quittance. Des milliers de dollars destinés aux agriculteurs sont ainsi allés dans les coffres des «intégrateurs». Cela n'augmente pas le revenu réel des véritables producteurs agricoles. De plus, certains malins disent que ces dollars ont peut-être servi aux élections du 30 octobre; pour ma part, je ne sais pas de quelle façon ils les ont utilisés mais, de toute façon, ils n'ont pas été utilisés à la bonne fin. Ces procédés n'ont pas augmenté, comme je l'ai dit il y a un instant, les revenus des véritables producteurs.

Il est temps, je pense, que le gouvernement canadien administre l'agriculture de façon véritablement nationale, en prenant tous les moyens à sa disposition afin que, lorsqu'une politique est élaborée pour venir en aide à une certaine catégorie de producteurs, l'argent se rende à destination, si l'on veut obtenir des résultats, si l'on veut que ceux qui doivent bénéficier de ces programmes soient réellement satisfaits.

Monsieur le président, je pense bien que toutes ces choses se sont passées sans que l'honorable ministre en prenne connaissance, mais il n'en reste pas moins que ces détournements de fonds ne sont pas à l'avantage du gouvernement, ni des producteurs pour qui on vote des crédits.

Monsieur le président, quant à la question importante des grains, je voudrais bien qu'elle soit étudiée d'une façon plus attentive. Tout à l'heure, j'entendais un député souligner le fait que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé n'a peut-être pas la compétence pour diriger cet organisme d'une façon efficace. Je suis d'avis qu'il serait peut-être avantageux que la Commission soit placée sous la responsabilité du ministre de l'Agriculture (M. Whelan), parce qu'en somme, ce dernier entretient certainement des relations plus étroites avec les producteurs et les associations de producteurs que son collègue. Ces associations seraient mieux entendues et les mémoires mieux reçus si cette commission était placée sous sa juridiction. Je vois sourire l'honorable ministre, et je pense qu'il doit peut-être se dire qu'il est débordé de travail. Mais avec la vigueur qu'on lui connaît il serait en mesure de s'acquitter de cette responsabilité d'une façon efficace, et toute la population, dont, évidemment, les agriculteurs, en seraient très heureux.

Voilà, monsieur le président, les quelques remarques que je voulais faire à l'occasion de l'étude de ces crédits, afin que nous puissions ensemble leur trouver une meilleure utilisation, et permettre également à ceux qui s'adonnent à l'agriculture d'avoir plus d'espoir dans l'avenir.

J'ai reçu aujourd'hui, comme probablement tous les autres députés, un mémoire de la Fédération canadienne

[M. Lambert (Bellechasse).]

des producteurs de lait. Je m'étais proposé, au cours de la période des questions, de poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture sur ce sujet. Mais comme des sujets probablement plus importants ont attiré l'attention de la présidence, j'ai dû remettre à maintenant l'intervention que je voulais faire à ce sujet.

Je voudrais demander à l'honorable ministre de l'Agriculture de porter une attention bien spéciale au contenu de ce mémoire très sérieux qui démontre que le coût de production, dans le domaine de l'industrie laitière, a augmenté considérablement en 1972, surtout au cours du dernier trimestre, et qu'il continue à augmenter.

• (1700)

Alors, comme il est dit dans ce mémoire, la Fédération canadienne des producteurs de lait demande qu'une augmentation de 60c. les 100 livres soit accordée, afin de permettre à ceux qui s'adonnent à l'industrie laitière de réaliser des revenus correspondant à leurs investissements et à leurs besoins, et d'en arriver graduellement au niveau de vie des autres classes de la société. Les coûts de production sont bien établis; je crois que les chiffres cités sont très valables et qu'on devrait s'y arrêter.

Ce mémoire fait deux suggestions visant à permettre aux producteurs de toucher davantage de revenus; il mentionnait également qu'il faudrait une intervention directe du gouvernement pour augmenter les subventions accordées aux producteurs par l'entremise de l'Office de stabilisation des prix agricoles. Quant à moi, je favoriserais une telle mesure, car il y a un comité qui étudie la question des prix à l'alimentation, et je crois que si nous adoptions une mesure différente de celle qu'on a connue dans le passé, on favoriserait le consommateur en même temps que le producteur, sans que les prix à la consommation augmentent.

On a appliqué cette politique pendant la guerre, alors que le gouvernement avait décrété le paiement d'escompte sur les produits laitiers. Ainsi, les consommateurs ne payaient pas plus cher, mais le producteur recevait le remboursement de l'escompte directement par l'entremise du gouvernement fédéral. Ceci se rapproche de l'escompte compensé, qui avait été si bien pensé par le major Douglas dans sa grande philosophie financière visant à une économie plus moderne, plus souple, et qui permettrait à la population de bénéficier du progrès, plutôt que d'être punie à cause de lui.

Nous avons des «montagnes» de produits de toutes sortes et nous pouvons produire davantage. Cependant, dans le domaine de l'industrie laitière, on a «appliqué les freins», comme tous s'en souviennent, afin d'ajuster la production aux besoins de la consommation. Mais moi, je dis qu'on a plutôt agi sur la capacité de consommation. Au fait, si l'on veut augmenter le volume de la consommation, on devrait accorder un escompte compensé aux producteurs, escompte qui ne serait pas pris dans la poche des consommateurs par des taxes et par des impôts, mais qui serait rendu possible grâce à la Banque du Canada, par la création de crédits nouveaux mis à la disposition de l'Office de stabilisation des prix agricoles et basés sur la véritable production plutôt que sur des choses fictives.

Monsieur le président, je demande donc à l'honorable ministre de l'Agriculture de prendre en considération les quelques suggestions que je viens de faire, dont le changement de la juridiction relative à la Commission canadienne du blé et la possibilité d'augmenter les prix aux producteurs de lait industriel, parce qu'ils en ont grandement besoin.